



BULLETIN MUNICIPAL 25

ANNÉE 2024

NADAILLAC

VILLAGE DE ROUVÈS



★ ★ **MEILLEURS** ★ ★

★ ★ **VOEUX 2025** ★ ★



ROUVÈS

Depuis 2020, les hameaux de Nadaillac ont été mis à l'honneur dans les bulletins municipaux successifs. Après Les Salles, La Forêt, La Raymondie/Souzet et Mas del Sartre, c'est tout naturellement Rouvès qui doit faire la une du journal 2024.

Hameau situé le plus proche du bourg, Rouvès rassemble environ une vingtaine d'habitants dont les âges varient, offrant ainsi une belle mixité générationnelle.

Mêlant habitat ancien et moderne, Rouvès ne déroge pas à la richesse du patrimoine de Nadaillac. L'un des atouts majeurs de ce hameau est sans aucun doute la présence de sa majestueuse demeure, surnommée "le Château". Cette belle bâtisse, symbole du patrimoine local, témoigne de l'histoire du hameau et de la commune. Avec ses pierres anciennes et son architecture soignée, elle se dresse fièrement au milieu du paysage, ajoutant une touche de caractère à ce lieu tranquille.



À ses côtés se trouve un corps d'habitation du XIXe siècle. Cette maison, qui a traversé les époques, est un exemple de l'artisanat local ancien, avec ses linteaux décorés de motifs divers, ses chiens assis, une référence typique du style de l'époque. On peut également admirer une ancienne pierre d'évier, vestige du quotidien d'antan, qui rappelle la simplicité et l'ingéniosité des habitants d'autrefois.

Pour pallier le manque d'eau souvent ressenti dans la commune, une grande citerne a été installée sur le site. Cet équipement, en grande capacité, permettait de collecter l'eau de pluie et d'assurer l'approvisionnement nécessaire pour les habitants et les animaux.



Autres éléments remarquables



Linteau



Croix



Pigeonnier

Rouvès, c'est aussi un village dynamique entre agriculture, services et économie. Le village se distingue non seulement par son charme pittoresque, mais aussi par sa diversité économique. L'agriculture y occupe une place importante avec l'élevage de chèvres. L'éleveur y produit du lait, collecté pour être transformé ensuite en fromages savoureux. Rouvès abrite également une entreprise générale d'électricité.

Les amoureux des animaux y trouveront leur bonheur, un chenil y propose un service d'accueil pour les chiens et chats durant l'absence de leurs maîtres. Ce lieu chaleureux et sécurisé permet aux propriétaires de partir en toute tranquillité, sachant que leurs compagnons à quatre pattes sont entre de bonnes mains. Enfin, vous y trouverez une entreprise spécialisée dans l'entretien de bâtiments et des espaces verts.

Mais Rouvès sait aussi profiter de bons moments et a su organiser la fête des voisins bien avant que celle-ci ne soit reconnue au niveau national. Précurseur ?? peut-être...

Cette tradition bien ancrée réunit, chaque année au mois d'août, les habitants autour d'un évènement festif. Initiée il y a de nombreuses années, cette célébration est devenue incontournable pour les anciens et les nouveaux habitants qui se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La fête des voisins à Rouvès est bien plus qu'un simple repas : c'est un véritable héritage de convivialité. Souvenirs et anecdotes transportent les convives dans le passé du village.

Même s'il y a eu des pauses de temps à autres pour diverses raisons, cet évènement finit toujours par reprendre tant la demande est forte.

Les échanges entre générations sont riches et variés. Dans un monde où les liens sociaux peuvent parfois se distendre, la fête des voisins à Rouvès est un exemple inspirant la bonne humeur et le partage.



MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs, chers administrés,

Comme chaque début d'année, l'édition du bulletin municipal me permet, avec le conseil municipal de vous adresser nos vœux les plus sincères pour l'année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte joie, santé et prospérité, ainsi qu'à vos familles et vos proches.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs scrutins électoraux importants. Souhaitons que 2025 nous apporte une certaine stabilité politique, et qu'elle favorise davantage la solidarité entre nos parlementaires, afin que notre pays retrouve sa place parmi les nations fortes et influentes dans un monde marqué par une instabilité géopolitique croissante.

L'État a toujours été un soutien précieux pour les communes. Nos institutions fonctionnent et je suis convaincu que l'intérêt pour la ruralité demeurera, d'autant plus que plus de 80 % des communes françaises sont classées « collectivités rurales ». Malgré une nouvelle baisse annoncée des dotations, nous continuerons à œuvrer pour la modernisation de notre village.

L'installation de nouvelles familles dans notre commune est une réelle source de satisfaction et un encouragement pour tous, elle témoigne de la dynamique qui règne au sein de notre commune et nous conforte à poursuivre nos efforts pour créer un cadre de vie agréable et moderne, tout en préservant l'authenticité de notre ruralité.

Nos actions pour améliorer les infrastructures, soutenir nos commerces locaux et développer des services adaptés aux besoins de tous sont au cœur de notre stratégie. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre nos projets qu'il s'agisse de la modernisation de notre école ou encore de la mise en valeur de notre patrimoine, etc.

C'est ensemble, avec l'engagement du conseil municipal et la collaboration de tous les acteurs locaux, que nous réussirons à surmonter les défis de demain et faire de Nadaillac un lieu où il fait bon vivre. Notre commune dispose d'atouts précieux : une école avec un RPI de plus de 80 élèves, un hôtel café restaurant, deux boulangers, un relais équestre, de nombreux artisans et bien d'autres infrastructures de qualité. Tous ces éléments contribuent à faire de notre village un lieu attrayant, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil municipal pour leur travail au quotidien, leur solidarité et leur détermination. C'est grâce à leur soutien et à leur énergie que nous pouvons concrétiser nos projets.

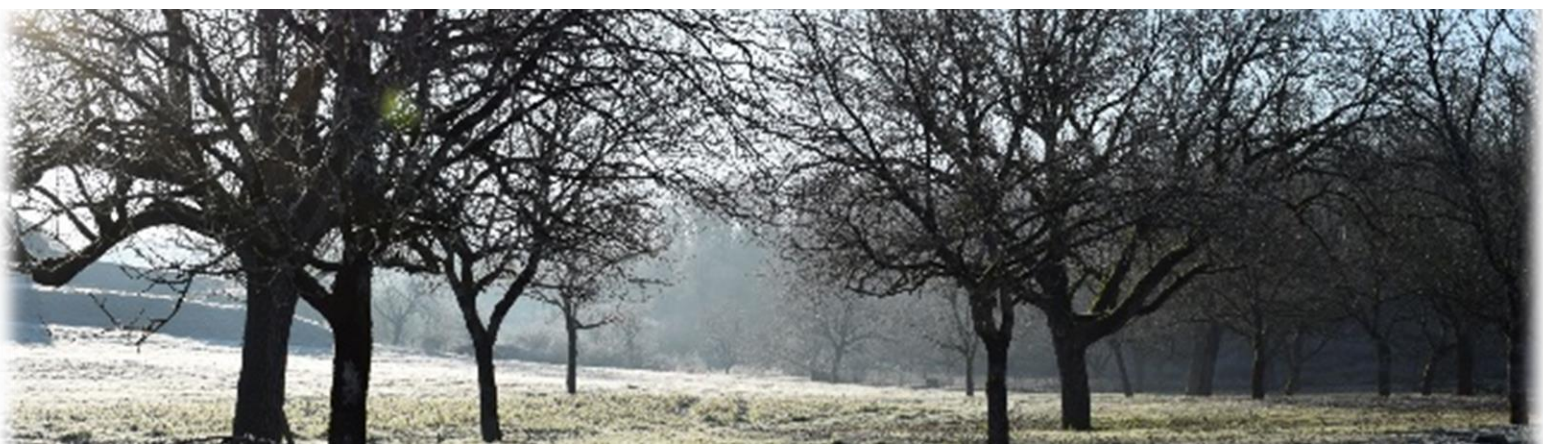
Je remercie également l'ensemble du personnel communal et les bénévoles de la bibliothèque. N'oublions pas les membres des associations qui animent notre commune tout au long de l'année.

Je ne manquerai pas d'adresser mon profond respect ainsi que mon soutien indéfectible à l'ensemble des familles touchées par le deuil ou la maladie, ainsi que ma profonde tristesse pour ceux qui sont partis bien trop tôt.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 pleine de réussites et de moments heureux.

Directeur de publication : Jean-Claude VEYSSIERE – Rédaction : Chantal BROCHARD – Sandra CLERAT – Stéphanie BAEY

Imprimé par Avenir Impression – 24590 SAINT GENIES



MANIFESTATIONS/ÉVÈNEMENTS

Cérémonie des vœux

Cette cérémonie n'avait pu avoir lieu en raison du transfert de la cantine et d'une salle de classe dans la salle des fêtes, en raison des travaux du groupe scolaire réalisés de fin 2023 à février 2024.

Journées du patrimoine

Le 21 septembre dernier, notre commune a eu le plaisir de participer aux Journées du Patrimoine, une occasion précieuse de mettre en valeur notre riche patrimoine. Une trentaine de participants ont répondu à l'invitation pour découvrir ou redécouvrir les trésors de notre village et de son église. Guidés à travers les ruelles par Martine Cessac, les visiteurs ont pu apprécier les anecdotes et explications données sur ce patrimoine.

La visite s'est conclue par un goûter convivial qui a ravi petits et grands.



Ronde des Villages



La 15^{ème} édition n'a pas dérogé à la règle accueillant 4345 randonneurs à travers 20 communes. Cet évènement au cœur du Pays de Fénelon allie randonnée, découverte du patrimoine et produits du terroir. Pour Nadaillac, pas moins d'une quarantaine de bénévoles ont participé durant plusieurs jours pour préparer, mettre en place, décorer, accueillir, confectionner de succulentes pâtisseries, servir et ranger.

Cette année, pour la première fois, Bien Vivre à Nadaillac avait confectionné de nombreux objets mis en vente au profit d'Octobre Rose.

Sans les bénévoles, cette manifestation ne pourrait avoir lieu, il convient ici de les remercier chaleureusement. À ce titre, l'office de tourisme a rassemblé plus de 500 bénévoles dans la salle des fêtes de Carsac-Aillac, en guise de remerciements, autour d'un repas le 8 décembre dernier. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en vous faisant connaître en mairie. Ambiance garantie.

Halloween



Le 31 octobre dernier, la municipalité a renouvelé une tradition appréciée en organisant un après-midi récréatif pour célébrer Halloween. Une vingtaine d'enfants, parés de costumes impressionnants et colorés, se sont réunis à la salle des fêtes pour partager des moments joyeux et conviviaux.

L'évènement a débuté par une série de jeux de société réservés auprès de la ludothèque d'Archignac, permettant aux petits monstres et super héros de se divertir. La salle, décorée dans l'esprit d'Halloween par Stéphanie et Sandra, conseillères municipales, a offert un cadre parfait pour ces animations.

Un goûter gourmand a suivi, composé de gâteaux, crêpes et boissons, pour le plus grand plaisir des jeunes participants. Ensuite, une conteuse a captivé l'attention des enfants en leur racontant une histoire parfaitement adaptée à l'ambiance de la journée.

En fin d'après-midi, la fête s'est poursuivie à l'extérieur : en groupe, les enfants ont parcouru les rues du village pour la traditionnelle chasse aux bonbons. Équipés de paniers, ils ont toqué aux portes récoltant une généreuse quantité de friandises offertes par les habitants, ravis de participer.



Cérémonies du 11 novembre

Cette année encore, les cérémonies du 11 novembre ont rassemblé de nombreux concitoyens, témoignant l'attachement à ce moment de mémoire et de recueillement. Les enseignantes et leurs élèves ont honoré l'évènement par leur présence, soulignant l'importance de transmettre les valeurs de paix et de solidarité aux jeunes générations.

Un geste particulièrement remarquable est à saluer : Célia, après avoir participé au Service National Universel (SNU) lors d'un stage de 15 jours à Saintes, s'est portée volontaire pour des missions d'intérêt général. Dans ce cadre, elle a choisi d'assumer le rôle de porte-drapeau lors de la cérémonie. Une initiative qui illustre l'engagement des jeunes dans le devoir de mémoire et dans la vie citoyenne.



Marché de Noël : magie et convivialité

Le dimanche 8 décembre a eu lieu la deuxième édition du marché de Noël. Ce marché a offert une belle occasion de se rassembler autour de l'artisanat, de la gastronomie et de la solidarité. L'intérieur de l'église s'est transformé en un véritable écrin pour les créateurs locaux venus exposer leurs créations originales et uniques. Les visiteurs ont pu dénicher des cadeaux faits main, parfaits pour les fêtes.

Sous le chapiteau, la convivialité était au rendez-vous. Le Comité des Fêtes a proposé des sandwiches et des frites au profit du téléthon, un geste solidaire pour soutenir cette cause essentielle. L'Association de Parents d'Élèves a régalé les gourmands avec du vin chaud et des chocolats chauds, concoctés par les membres de l'association Bien Vivre à Nadaillac, pour se réchauffer lors de cette journée particulièrement froide.



Le Père Noël, présent tout au long de la journée, s'est prêté joyeusement aux photos avec les plus petits mais aussi les plus grands.

Pâtisseries, crêpes et pains d'épices ont également fait le bonheur des visiteurs.

Les producteurs locaux avaient pris place également sur le parvis, offrant une belle variété de produits du terroir ainsi que la vente et dégustation d'huitres.

Enfin, les balades en calèche menées par Pascal, Didier et leur magnifique cheval nommé Crapule, ont été particulièrement appréciés par les plus jeunes créant une ambiance joyeuse et festive.

Un grand merci à tous les exposants, bénévoles, membres des associations et à tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite de ce marché de Noël.

Noël pour nos aînés



Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité a offert à ses aînés de plus de 75 ans, un petit présent pour marquer cette fin d'année, moment de fête et de partage.

De plus, cette année, les enfants de l'école de Nadaillac ont glissé, dans chaque colis, une carte de vœux réalisée par leurs soins, de très jolies cartes colorées et qui ont vraiment touché et ému les destinataires.

Nadaillac... village d'artisans créateurs

Depuis quelques années déjà, des artisans créateurs se sont installés sur notre commune. Les connaissez-vous vraiment... ils se présentent et vous parlent de leur passion.

Mes Papoteries

Amélie SIORAT – Rue du Grand Cèdre



Je travaille le grès, une terre haute température, je cuis à 1260°. Je monte mes pièces au tour à pied et je travaille mes dessins par une technique de repoussé de terre, que ce soit les mandalas où les bulles, tout est façonné à la main, point par point, sans retrait ni rajout de matière. Et pour découvrir mon travail, vous pouvez passer me voir dans mon atelier qui se situe maintenant à Saint Amand de Coly.

Facebook : Mes Papoteries

<https://www.etsy.com/fr/shop/MesPapoteries>



Petites perles entre ciel et terre

Elodie DUBERNARD – Impasse des Artisans



Je propose et réalise différentes créations en pierres naturelles. Je prends soins de sélectionner les pierres chez des grossistes français qui me garantissent un certificat d'authenticité.

Choisissez le bijou qui vous correspond suivant vos croyances, vos besoins physiques, ou tout simplement parce que les pierres sont belles et naturelles. Tous mes bijoux sont faits main et avec amour ! Je reste attentive à toutes créations pour répondre au mieux à vos besoins. Que chaque pierre choisie, soit une source de joie et d'épanouissement...

☎ 06 30 15 15 52 - elodie24590@gmail.com

Facebook : Petites perles entre ciel et terre



M'zelle Nenuph

Jennyfer BANASSAT – rue du Porche



Après avoir cultivé et cueilli, je transforme les plantes médicinales et aromatiques en produits alimentaires et cosmétiques naturels. J'organise des balades botaniques à la et à la reconnaissance des plantes

sauvages et comestibles. J'accompagne également lors d'ateliers de fabrication de cosmétiques et remèdes naturels.

Retrouvez-moi sur les marchés ou lors d'évènements locaux.

☎ 06 41 91 70 52

Facebook/instagram : Mzelle Nenuph

Anima Creatures

Ethan Lachaud – Rue des Ecoles



Bonjour, je m'appelle Ethan et je suis installé dans le charmant village de Nadaillac depuis Février. Mon activité consiste à fabriquer des masques d'animaux réalistes. Pour cela je commence avec une forme d'animal en plastique créée par mes soins où j'ajoute yeux, dents, langue, peinture et fourrure. On peut porter le masque et la bouche s'ouvre quand on parle. Mes clients sont des particuliers, des entreprises, des professionnels du milieu du spectacle, principalement étrangers, j'ai par exemple fabriqué une tête de loup pour un restaurant en Espagne qui fait des spectacles pour enfants ! Je peux fabriquer tous types d'animaux, que vous ayez envie d'être un renard, un tigre, un loup-garou, un corbeau ou même un dragon !

Vous pouvez retrouver mes créations sur mon site : <http://animacreatures.fr> (en anglais) ou mon Instagram : anima_creatures.



La savonnerie Emile & Marie Pauline HUMAYOU – Impasse des Artisans



Depuis le 1^{er} octobre dernier, un souffle artisanal embaume notre village grâce à la savonnerie Emile & Marie. Derrière cette initiative se trouve Pauline, une passionnée qui valorise un savoir-faire authentique et respectueux de l'environnement.

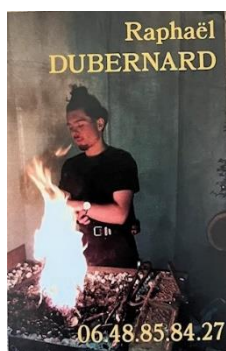
La savonnerie propose une gamme de savons solides élaborés par saponification à froid, une méthode artisanale douce qui préserve les bienfaits des ingrédients. Ceux-ci sont soigneusement sélectionnés pour leurs propriétés, leur proximité, ou leur label BIO. Ces savons, doux pour la peau et respectueux de notre planète, se déclinent en 5 senteurs uniques, pour le plaisir de tous. En complément, Pauline propose également des accessoires pratiques et écologiques, conçus pour prolonger l'expérience artisanale tout en adoptant une démarche durable. Vous pouvez découvrir ces produits à la boutique des producteurs de Salignac ou sur les marchés locaux : Terrasson – Sarlat – Saint Geniès. Un site internet est en cours de préparation.

En attendant suivez l'aventure et les nouveautés sur les réseaux sociaux : @Emile & Marie.

Enfin, d'autres créations savonneuses sont en cours. Pauline s'engage à mettre en lumière les richesses naturelles de notre région et à offrir une expérience de bien-être authentique et unique.



Raphaël DUBERNARD Impasse des Artisans



Tout jeune diplômé dans le domaine de la métallerie et chaudronnerie, je réalise sur mon temps libre différents ouvrages métalliques ainsi que différentes pièces en fer forgé. J'aime également créer des décorations d'intérieurs/extérieurs.

Mes deux années en ferronnerie d'art m'ont donné goût pour l'artisanat et je me suis fait mon petit atelier à Nadaillac.

☎ 06.48.85.84.27

Retrouvez moi sur insta : el_belino



O Bois de Taf Laurent TAFALLA – Route de la Diligence



Passionné, amoureux et respectueux du bois, j'ai créé en juillet 2020 l'entreprise OBOISDETAF: création de lampes en bois, à Nadaillac.

Autodidacte, je travaille essentiellement avec de l'outillage à main, délaissant au maximum les machines-outils. Cela me permet d'avoir un contact permanent avec la matière,

durant tout le processus de création. Mon travail, proche de l'art brut, a pour but de mettre en lumière des pièces de bois marquées par le temps, où les cicatrices racontent leur histoire. Très proche de la nature, je ne travaille que des bois locaux, récupérés dans les environs immédiats de

Nadaillac.

Les principales essences que je travaille sont le chêne, le charme, le noyer, mais aussi des essences telles que le lierre, le tilleul et les fruitiers – pommier, poirier, cerisier.

Toutes mes pièces sont uniques, originales et signées.

☎ 06 70 59 21 51

Instagram : oboisdetaf



P'tit Kawa Nicolas MORISSEAU – rue du Grand Cèdre



Je suis torréfacteur depuis plus de 10 ans et installé à Nadaillac depuis 2020. Mon travail consiste à transformer ce petit grain vert venu tout droit de Colombie, d'Asie ou bien encore d'Afrique, en grain de café prêt à être moulu, exigeant plusieurs heures de travail pour être cuit à cœur afin d'en développer le goût. Cafés 100% arabica issus du commerce durable.

Vente directe ou sur les marchés des environs

☎ 06.52.11.76.91



Nadaillac compte également nombre de commerces et entreprises, vous trouverez leurs coordonnées sur intramuros ou sur le site internet www.nadaillac.fr

RÉALISATIONS 2024

Groupe scolaire et restaurant



Les travaux se sont terminés dès les premiers jours de février pour le plus grand plaisir de nos enseignantes, des employés communaux et des élèves qui ont retrouvé leurs classes et le restaurant scolaire dans un milieu plus confortable et répondant aux normes en vigueur. Merci aux artisans qui ont respecté le planning de travaux ainsi qu'au maître d'œuvre. L'ensemble de ces travaux s'élève environ à 200 000 € TTC financés par la commune, l'État, le Conseil Départemental et le Syndicat Départemental d'Énergies.

City stade

Un tout nouvel équipement sportif a été installé à proximité du city stade. Cet espace est dédié au fitness et à la musculation, offrant une nouvelle opportunité de rester actif et en bonne santé.

Cette structure vous permet de pratiquer diverses activités que vous soyez adepte du sport ou débutant, vous trouverez de quoi vous exercer. Il est possible de télécharger l'application KOMPAN Fit en scannant le QR Code que vous trouverez sur les boîtiers fixés sur les tubes. Vous aurez ainsi accès à une multitude d'informations et des suggestions d'entraînements.

Toujours aux abords du city stade, des arbres ont été plantés afin d'apporter ombre et confort aux utilisateurs.



Éclairage public

Une convention a été signée avec le Syndicat Départemental d'Énergies pour le remplacement de lanternes vétustes et énergivores. Ce programme s'étalera sur plusieurs années. 22 points lumineux ont été à ce jour renouvelés par des lampes LED.

Réserve incendie

Le programme d'installation de citernes d'eau se poursuit (le village des Salles a été équipé et Souzet est en cours de réalisation).

Parking route des Plaines

Un chemin d'accès a été aménagé entre la route des Plaines et le city stade, pour faciliter l'accès au parking (très utile lors de grandes manifestations) et permettre aux camping-cars de séjourner dans notre village.

Voirie communale

Comme chaque année, des travaux d'entretien sur les voiries communales ont été réalisés par notre agent municipal, ainsi 10 tonnes d'enrobés ont été utilisés !

Achat d'un véhicule

La commune dispose à ce jour d'un véhicule utilitaire, limitant ainsi l'utilisation du tracteur pour des menus travaux.



PROJETS 2025

Travaux de voirie

Un programme détaillé sera élaboré lors de la préparation du budget. Le réseau voirie est en bon état. Néanmoins, un entretien régulier est nécessaire.

Défense incendie

Le programme s'achève cette année avec la mise en place d'une borne incendie à Pechgouyrand et une prise incendie au château d'eau du Faget.

City stade

L'aménagement aux abords du city stade se poursuivra avec la pose de mobilier urbain (tables et bancs), la réalisation du terrain de pétanque, un point d'eau et l'étude pour l'installation d'un équipement sportif complémentaire de type rameur.

Salle des fêtes – carrelage et rangement sous la scène

Les travaux de carrelage sont en cours de réalisation. D'autres travaux d'entretien sont nécessaires et seront réalisés dans le courant de l'année (éclairage – peinture).

L'aménagement d'un local de rangement sous la scène est actuellement en cours en vue d'y stocker les tables et tapis de sports.

La fibre est arrivée

Plusieurs foyers sont d'ores et déjà éligibles au raccordement de la fibre. Il convient de contacter votre opérateur pour souscrire un abonnement. En effet, dès 2026, la connexion internet via l'ADSL ne sera plus commercialisée et le réseau ADSL ne sera plus opérationnel dès 2030.



Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD)

Si vous êtes éligible à la fibre et/ou que vous disposez déjà de la fibre :



Pour savoir si on est éligible : www.nathd.fr/eligibilite



Pour une assistance téléphonique : 0 806 806 006, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (Service gratuit + prix appel)



Pour une demande d'adduction pour une maison neuve ou un bâtiment jamais raccordé au cuivre : <https://nathd.fr/adduction/>



Pour une question sur le raccordement : <https://nathd.fr/raccordement/>



Pour signaler un incident sur la voirie (poteaux, câbles, armoires...) : <https://nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau/>

Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN)

Si vous n'êtes pas encore éligible à la fibre :



Pour connaître l'avancée des travaux : www.perigordnumerique.fr



Pour contacter Périgord Numérique : <https://www.perigordnumerique.fr/contact/>

Éclairage public

Le programme d'échanges de luminaires anciens sera poursuivi sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat Départemental d'Énergies.

Église

Quelques vitraux sont cassés. Un devis sera sollicité auprès d'entreprises spécialisées.

État civil

Naissances

8 février	Enzo NAUDY-POUCH
18 juillet	Dayani PIJEAUD
28 août	Romane MERIGUET SIMAO
20 septembre	Eden BURELOUX-FAUREL
1 ^{er} novembre	Lili JENNEQUIN



Bienvenue à Enzo, Dayani, Romane, Eden et Lili. Nos félicitations aux parents

Mariages

10 mai	Gatien VENTURINO et Mélanie GUERNIER
24 août	Guillaume THOMAS et Gaëlle VANHOOLAND
7 septembre	Raphaël VERTES et Samantha GRADES
9 novembre	Gilles MOUATE et Nathalie AYRAULT



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

1 ^{er} février	Guy RHODDE
29 février	Robert MALARD
1 ^{er} avril	Alice DUBERNARD née SAINTPEYRE
11 avril	Alice VALADIER née MALARD
24 avril	Renée LARNAUDY née LACROIX
3 mai	Raymond PESTOURIE
6 août	Gérard JOLY
16 août	Lydie YOUF
22 août	René LAVAL
30 septembre	Alain MAS
7 octobre	Huguette SEPTIER née MARJARIE
26 novembre	Jean-Pierre TIXIER
12 décembre	André MARY
20 décembre	Eric AUTEF



Nos sincères condoléances aux familles

Formalités de la naissance : La reconnaissance anticipée

Dans le cas d'un couple de **futurs parents non mariés ou pacsés**, la filiation s'établit automatiquement pour la mère. En revanche, pour le père, s'il veut qu'un **lien de paternité** avec l'enfant soit établi, il faut effectuer **une démarche de reconnaissance**. Il n'est pas obligé d'en **informer la mère** ni d'avoir son autorisation. Cette démarche volontaire peut intervenir à **tout moment** avant la naissance.

Afin de procéder à cette déclaration, il vous suffit de vous présenter dans n'importe quelle mairie.

Les communes s'engagent contre les violences intrafamiliales

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyberviolences ainsi que les menaces et humiliations sont punies par la loi.

Vous avez des droits, quelle que soit votre situation personnelle

Notre commune se mobilise en désignant une Élu(e) Rurale Relais de l'Égalité pour :

- Être à l'écoute des victimes de violences et les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée

À Nadaillac, votre élue relais de l'égalité **Chantal BROCHARD** :

- ✓ Bénéficie de guides pratiques et de formation
- ✓ Est joignable soit par courrier adressé ou déposé en mairie, soit par mail à l'adresse chantal.brochard@hotmail.fr ou par téléphone au 06.78.96.43.89
- ✓ Sur demande de rendez-vous dans un lieu sécurisé permettant la confidentialité
- ✓ S'engage à respecter la confidentialité
- ✓ Met tout en œuvre pour entrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime

Une brochure d'informations comprenant les coordonnées des différents organismes spécialisés pour aider les victimes est disponible en mairie et sur le site internet.



Sauver des vies

L'association UNASS CORRÈZE propose des formations de premiers secours, formations qui ont un but "SAUVER DES VIES". Comme vous avez pu remarquer, un défibrillateur a été positionné sur la commune. Pour son utilisation, l'association propose une formation adaptée à tous les habitants sur du PSC1 (premier secours civique de niveau 1 d'une durée de 7h00).

Avec l'UNASS, faites le choix d'un acteur du secourisme expert, engagé & citoyen !
FORMATIONS PSC1 – SST – MAC SST
PSC1 (premier secours civique de niveau 1)
SST (sauveteur secouriste au travail)
et ses recyclages MAC SST (maintien et acquis des compétences)

L'UNASS, acteur majeur du secourisme depuis plus de 60 ans, place la solidarité au cœur de son engagement. Forte de ses **3 000 bénévoles** et **250 formateurs**, notre association intervient, par le sauvetage et le secourisme, sur l'ensemble du territoire français et notamment dans le département de la Corrèze, grâce à une équipe de formateurs fortement expérimentés.

Organisme de formation certifié **QUALIOPI**, l'UNASS sensibilise les citoyens et salariés à la prévention des risques et aux gestes qui sauvent. Afin de former de nouvelles personnes sur la commune sur du PSC1, l'UNASS propose des inscriptions individuelles **pour des citoyens** mais également pour **les agents des mairies et les élus** en ouvrant des sessions.

Nous formons également au SST (sauveteur secouriste au travail) et ses recyclages MAC SST. Pour toute inscription individuelle ou demande de renseignements sur des sessions dédiées, n'hésitez pas à me contacter.

Contact : Bernard FRONTY - formateur au sein de l'association UNASS CORRÈZE - ☎ : 06 83 22 25 01 - bernard19rugby@gmail.com

Transport solidaire sur votre commune

Les six communautés de communes du Pays du Périgord Noir dont le Pays de Fénélon mettent en place Atchoum, une plateforme de mise en relation entre passagers et conducteurs pour faire du covoiturage et du transport solidaire à la demande. Rendez-vous médicaux, activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche...



Conducteur ou Passager INSCRIVEZ-VOUS

Comment ça marche ?

Vous êtes passager

1. Faire sa demande de trajet soit :
 - ✓ Sur le site www.atchoum.eu
 - ✓ Par téléphone 0 806 110 444 (service gratuit + prix d'un appel)
2. La demande est envoyée aux conducteurs inscrits sur sa commune
3. Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance du trajet

Vous êtes conducteur

En ne changeant rien à vos trajets quotidiens, vous pouvez sûrement rendre service à quelqu'un de votre territoire, en covoiturant.

Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant là où il a besoin d'aller.

La Communauté de Communes du Pays de Fénélon en Périgord Noir reste également à votre disposition pour tous renseignements ou accompagnement dans vos demandes de déplacement.

Contact : Maison France Services de Carlux

mfscarlux@paysdefenelon.fr

05 53 59 19 87

Recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur internet : <http://www.mon-service-public.fr> en créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. À l'issue, le secrétariat de mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). **En 2025, ce sont les jeunes nés en 2009 qui doivent effectuer cette démarche.**

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette procédure engendre également l'inscription d'office sur la liste électorale dès l'âge légal atteint.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National et de la Jeunesse de Limoges

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

09.70.84.51.51

ou consulter le site internet :

<https://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Finances communales

Compte administratif 2023

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'année écoulée, retraçant avec précision l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune sous contrôle de la trésorerie de Sarlat et des services de la Sous-Préfecture.

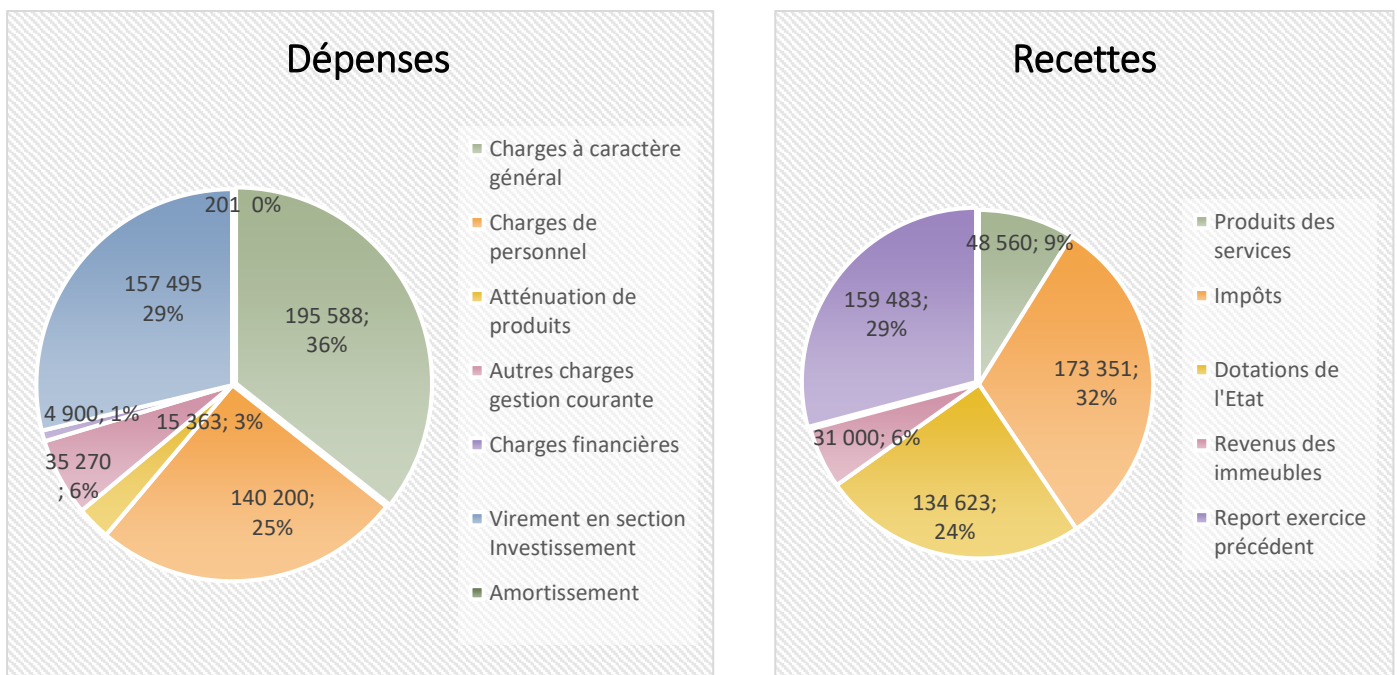
Pour la section Fonctionnement, **la commune affiche un excédent de 291 337.27 €**. Cette section regroupe les dépenses d'ordre général, dépenses de personnel, remboursement des intérêts d'emprunts, indemnités des élus, subventions aux associations et impôts locaux, dotations de l'État, facturations diverses (services périscolaires, concessions cimetières etc) pour la partie « recettes ».

La section Investissement quant à elle, comprend les remboursements du capital des emprunts, les gros travaux de rénovation, achats etc pour les dépenses et subventions et dotations de l'État, FCTVA, emprunts éventuels pour les recettes. **Cette section affiche un excédent de 34 260.09 €** pour l'exercice 2023.

L'excédent de fonctionnement sera reporté sur le budget primitif 2024 pour un montant de 159 483.36 € en recettes de fonctionnement et à hauteur de 131 853.91 € ainsi que le report de 34 260.09 € en recettes Investissement

Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 s'équilibre à 549 017.06 € en dépenses et en recettes pour la section Fonctionnement.



Les prévisions budgétaires pour la section Investissement s'établissent à 438 561.27 € en dépenses et recettes.

La fin des travaux du restaurant scolaire et l'isolation thermique du bâtiment, la réfection du carrelage de la salle des fêtes (travaux reportés en janvier 2025), l'aménagement des abords du city stade, les travaux sur les réseaux éclairage public et incendie, l'achat d'un véhicule et d'équipements divers ainsi que le remboursement du capital des emprunts composent principalement le programme de dépenses pour l'année 2024.

Les subventions, fonds de compensation TVA, excédent de fonctionnement et virement de la section Fonctionnement permettent l'équilibre de la section pour la partie « Recettes ».

Budget annexe assainissement

Les résultats du budget annexe « Assainissement », pour l'exercice 2023, font apparaître des excédents de 4 020.41 € en section Fonctionnement et 11 204.86 € pour la section Investissement.

Le budget primitif 2024 s'équilibre en dépenses et recettes à 27 513.20 € pour la section Fonctionnement et 31 632.86 € pour la section Investissement. Cette compétence devrait être transférée à la Communauté de Communes du Pays de Fénelon au 1^{er} janvier 2026.

Télérelève des compteurs d'eau : un projet pour plus de simplicité et d'efficacité

Dans le cadre de l'amélioration continue de la gestion de l'eau, le conseil municipal a signé une convention pour la mise en place du dispositif de télérelève. Il s'agit d'un projet innovant visant à moderniser la relève des compteurs d'eau sur notre commune. Ce système permet de relever les données de consommation de manière automatique et à distance, simplifiant ainsi les démarches administratives pour tous.

Un système connecté pour plus d'efficacité :

Les données récoltées seront transmises par internet à l'entreprise Veolia. Ce procédé permettra de relever les compteurs sans nécessiter de déplacement d'un technicien à domicile. Il s'agit d'un gain de temps pour tous et surtout de détecter en temps réel de fuites sur les installations.

Des avantages pour les habitants :

- Vous n'êtes plus dérangé lors des relevés
- Vos consommations d'eau ne sont plus estimées
- Vous pouvez suivre votre consommation avec précision sur internet, par mois ou par jour
- Vous êtes alerté rapidement en cas de présomption de fuite
- Lors de votre emménagement ou déménagement, vous n'avez plus besoin de communiquer votre relevé pour initialiser ou clôturer votre abonnement

Ce dispositif sera en fonction dans le courant de l'année 2025

Toutes les informations pour créer votre compte sur le site www.eau.veolia.fr vous seront transmises prochainement et disponibles en mairie.

Bruits de voisinage



Nous souhaitons vous rappeler l'arrêté préfectoral N° 24.2016.06.02.005, portant réglementation des bruits de voisinage et qui stipule que tout bruit causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

La réalisation de travaux domestiques est autorisée :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches de 10h00 à 12h00

*Merci de bien vouloir respecter ces dispositions
pour le bien-être de tous.*

Services municipaux

Mairie et agence postale : Changement d'horaires

Le secrétariat de mairie et l'accueil de l'agence postale sont assurés par Perrine dorénavant aux jours et heures d'ouvertures suivants :

- Lundi, Mardi et Vendredi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
- Jeudi : de 8h45 à 12h30
- Mercredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00

☎ 05.53.51.01.45

@ mairie.nadaillac@wanadoo.fr



Intramuros



Cette application, à télécharger gratuitement sur vos smartphones, vous permet d'être informés des actualités de la commune mais aussi des communiqués des associations, des alertes météo etc... Vous êtes très nombreux à l'utiliser.

Adressage

Il est nécessaire de fixer la plaque du numéro qui vous a été attribué (dans le cas contraire s'adresser en mairie), d'effectuer vos changements d'adresse auprès des différents organismes et **installer une boîte aux lettres aux normes**. En effet, les services de la Poste rappellent que tout pli ou colis sans adresse précise (numéro + nom de rue) serait retourné à l'expéditeur. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter la Maison France Services à Salignac.

Urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, changer la destination, créer une surface de plancher, modifier le volume du bâtiment, créer supprimer ou modifier une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer, en mairie, une demande d'autorisation. **Il est important de respecter cette réglementation faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme**. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr

Toutes les autorisations sont maintenant instruites par le service « urbanisme » de la communauté de communes. Il convient de vérifier que vos dossiers soient complets et conformes à la législation. En effet, le rejet d'un dossier nécessite la dépose d'un nouveau dossier et donc d'une nouvelle instruction. Ceci entraîne une charge financière pour la commune non négligeable.

En 2024, ont été déposés en mairie :

- 5 Permis de construire
- 17 Déclarations préalables
- 37 Certificats d'urbanisme
- 2 Permis d'aménager

Bibliothèque

La bibliothèque est installée 30 rue du Porche et vous accueille les lundi & mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00. L'abonnement est gratuit et de nombreux ouvrages sont à votre disposition sur les rayonnages. Vous pouvez également **commander et réserver gratuitement** le livre que vous souhaitez, même récent à l'adresse mail bibliotheque.nadaillac@wanadoo.fr ou par téléphone au 09.66.86.09.00. Les enfants ne sont pas oubliés et peuvent eux aussi réserver livres, BD, mangas, CD, il suffit de vous rapprocher de notre équipe pour leur signaler ce qui vous intéresse.

Joëlle RICHARD et Michelle FABUREL, qui gèrent bénévolement cet espace, ont suivi une formation proposée par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne), afin de répondre et gérer au mieux vos attentes.

La petite enfance

GARDERIE ET CANTINE

La garderie ouvre ses portes le matin à 7h30, Karen assure l'accueil des enfants. Le soir ce service est assuré jusqu'à 19h00 par Laëtitia. Les repas du midi sont cuisinés sur place (produits locaux et/ou bio) par Sylvie, secondée par Karen pour le service.

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Bruno accompagne les enfants dans le bus le matin et Karen assure le service du soir.

Pour tout renseignement sur les modalités d'inscriptions et horaires des services périscolaires, consulter le site internet ou contacter la mairie. Il est important de prévoir dès le mois de juillet l'inscription, une majoration étant appliquée si dépassement de la date limite.

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT « LA TRIBU »

Situé au cœur du Village de **Saint-Geniès**, il fonctionne toute l'année les **mercredis** et **toutes les vacances scolaires de 7h45 à 18h30** en journée complète ou demi-journée avec ou sans repas.

Renseignements auprès de Marine JARDEL

Responsable enfance & jeunesse - 05 53 30 43 57
marine.jardel@paysdefenelon.fr

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nicole WITTOUCK



Assistante maternelle agréée pour trois enfants et un enfant en périscolaire.

2 Places disponibles

Nicole accueille les enfants dans une maison individuelle située rue du Presbytère - 06 83 41 28 48

Audrey TAFALLA



Assistante maternelle agréée pour l'accueil de quatre enfants.
Place disponible en septembre.

Audrey accueille les enfants dans une maison individuelle route de Saint Léonard - 06 45 30 39 28

CADEAU NAISSANCE



Par délibération en date du 27 mai 2024, le conseil municipal a décidé d'attribuer une prime naissance, d'une valeur de 100 € sous forme de carte cadeaux, dans une boutique spécialisée pour enfants et puériculture. Nous avons eu l'immense joie d'accueillir en 2024, cinq nouveaux nés sur notre commune et deux en 2023 qui ont pu bénéficier de cette aide !

L'ÉCOLE EN 2024

Présentation de l'école

À la rentrée de septembre 2024, notre RPI compte 82 élèves.

À Nadaillac, il y a deux enseignantes : Nathalie Devaux pour la classe de CE1-CE2 (20 élèves) et Laëtitia Gossoin pour celle de CM1-CM2 (23 élèves) et la direction de l'école.

Les projets

Janvier / juin 2024 :

De nombreux projets ont été menés dans les deux classes (rencontres sportives en balle ovale pour chaque classe, participation à une projection dans un planétarium gonflable, projet sur la protection de la planète et le tri des déchets, intervention d'un animateur de la ludothèque du Pays de Fénélon, séances à la piscine de Larche, participation à deux séances de cinéma, carnaval à Gignac ...).

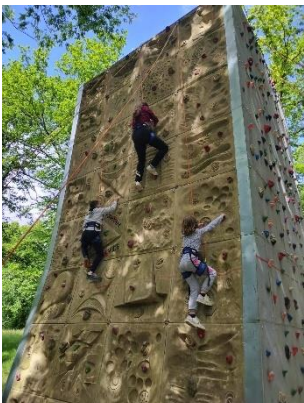
Mais l'année scolaire 2024 a surtout été marquée par notre projet autour du sport. Le temps fort de ce projet a été le séjour découverte de deux jours sur la base de Loisirs de Rouffiac, près d'Angoisse (en Dordogne). Les enfants ont pu pratiquer diverses activités sportives : accrobranche, randonnée, escalade, tir à l'arc, et ils ont réalisé une activité nature à la recherche des petites bêtes qui peuplent les forêts périgourdines. La classe de CM1-CM2 vous présente le compte-rendu réalisé suite à ce séjour.

Lundi 27 mai 2024

On est arrivés avec nos parents à 7h45. On a attendu que toute l'école soit arrivée. Ensuite on a mis les affaires dans la soute du bus. Puis nous sommes partis à 8h00. Nous sommes arrivés à Rouffiac à 9h30. Nous avons posé nos affaires au centre puis nous sommes allés à l'accrobranche. Nous avons mis les baudriers, puis nous avons fait les parcours. Il y en avait quatre qu'on pouvait faire (bleu ciel, bleu foncé, vert clair, vert foncé) et deux qu'on ne pouvait pas faire parce qu'on n'avait pas 14 ou 15 ans. Dans les parcours, il y avait des petites voitures qui descendaient, des tyroliennes, des parcours de 7 à 14 m de hauteur. A midi, nous avons pique-niqué à côté du lac. Après, nous avons fait une randonnée de 5 km. Sur le chemin, nous avons vu une libellule et entendu des grenouilles. Nous avons traversé un pont. En dessous il y avait une cascade et nous avons pris une photo de nous tous.

A 15h30, la classe a été séparée en deux groupes pour les ateliers. Le premier groupe est parti au tir à l'arc. L'animateur nous a expliqué la technique du pistolet. Nous avons fait des compétitions de tir à l'arc. Le deuxième atelier, réalisé par l'autre groupe, était l'escalade. Le moniteur nous a donné les baudriers. A l'échauffement, il nous a fait faire le tour de la tour d'escalade au ras du sol, pour apprendre à placer nos appuis. Après, on a pu grimper en hauteur. Il y avait deux assureurs et un grimpeur. Le mur faisait 8 mètres de hauteur et quatre carreaux de largeur. Le premier mur qu'on a grimpé imitait la roche avec des prises et le deuxième mur était un vrai mur d'escalade.

En rentrant au centre, vers 17h30, la maîtresse nous a répartis dans nos chambres. On a fait nos lits, mais c'était difficile. Nous avons pris nos douches : il n'y avait pas de vitre donc l'eau coulait partout. A 19h, Maîtresse est venue nous chercher pour aller manger. C'était un self, nous ne connaissions pas. Après le repas, nous sommes retournés au centre d'hébergement. On est allés se coucher vers 21h.



Escalade



Tir à l'arc



Accrobranche

Mardi 28 mai 2024

Nous nous sommes réveillés vers 7 heures. Nous avons dû nous habiller. A 9 heures, nous sommes partis à nos ateliers (tir à l'arc ou escalade en fonction du groupe).

Après notre atelier, nous avons eu un moment de détente. Il y avait deux groupes : un est allé dans l'aire de jeux pendant une demi-heure alors que l'autre groupe jouait sur la plage avec un ballon, des frisbees ou des raquettes. Au bout d'une demi-heure, on a échangé. Quand les deux groupes ont eu fait la rotation, la maîtresse a organisé un concours de châteaux de sable avec les mains. Il n'y a pas eu de gagnant car la maîtresse a estimé que tous les châteaux de sable étaient très beaux. Puis on est rentrés au centre pour manger.

Pour finir le séjour, nous avons fait une balade nature à 13h30. Nous avons découvert plusieurs chants d'oiseau (ex : rouge gorge, pic épeiche, pic vert, merle noir). Puis Benjamin, l'animateur, nous a montré des plumes de hibou grand duc et de vautour. Celle du hibou grand duc était silencieuse et celle du vautour était bruyante. Ensuite on est allés en forêt et on a fait une chasse aux insectes. Certains élèves ont trouvé des plumes de chouette hulotte et pic épeiche. On a appris que la poche blanche que porte l'araignée est remplie d'œufs et s'appelle une oothèque.

Enfin, on a goûté pour attendre le bus tout en se divertissant avec les CE. Quand on est rentrés à l'école à 18h30, nos parents nous attendaient et ils ont récupéré nos valises. C'était super !



Concours de châteaux de sable



Chasse aux insectes

Septembre / décembre 2024 :

Octobre 2024 : dans le cadre du salon du livre "Lecteurs en herbe" qui s'est tenu à La Cassagne le 12 octobre, les élèves de l'école ont pu rencontrer un auteur le vendredi 11 octobre : Marie Tibi. En amont, les élèves du RPI ont réalisé une portée poétique (avec des acrostiches et des calligrammes) qui a été exposée lors du salon. Le vendredi 11, il y a eu une veillée à Ladornac avec des chants d'enfants.



La portée poétique du RPI



Marie Tibi

Novembre 2024 : en lien avec notre projet annuel "Au fil du temps" et le travail mené en classe sur la Préhistoire, les élèves de l'école ont visité la grotte de Lascaux IV le jeudi 7 novembre. La classe de CE1-CE2 vous parle de cette découverte.

« Nous avons pris le bus le matin pour aller à Montignac. La classe des CM1 et CM2 est entrée en premier. Puis, notre guide, Marie-Pierre, nous a donné des casques pour bien l'entendre. Nous avons pris un ascenseur pour aller voir le paysage et où était située la première grotte. Ensuite, nous sommes entrés dans la première salle : «la salle des taureaux ». Il y avait la représentation d'un animal imaginaire qu'on appelle «licorne». La guide nous a expliqué avec quoi étaient faites les peintures : le noir avec du manganèse, le marron, le jaune et le rouge avec de l'ocre. Dans la deuxième salle, nous avons vu des gravures de chevaux, de cerfs, ... Un peu plus loin, se trouvait un puits, mais nous ne pouvions pas y accéder. Marie-Pierre nous a dit qu'à l'intérieur il y avait la peinture d'un homme avec une tête d'oiseau.

A la fin de la visite, nous sommes entrés à l'intérieur d'une salle dans laquelle nous avons pu observer les peintures que nous ne pouvions pas regarder dans la grotte. Aussi, sur un écran, nous avons dessiné à la manière des Hommes préhistoriques.

Cette visite était très intéressante et passionnante. »



La salle des taureaux



La vache rouge

Décembre 2024 : sur cette période, les élèves ont étudié l'Antiquité. Pour finaliser ce travail, ils ont visité le musée gallo-romain Vesunna à Périgueux le mardi 17 décembre. Ils ont pu participer à deux ateliers : le premier sur la Domus et ses habitants, le deuxième sur l'amphithéâtre et les gladiateurs.



Les vestiges de la Domus



L'équipement du gladiateur

Tous ces projets ont été possibles grâce aux dons faits à la coopérative scolaire, à l'aide financière et humaine apportée par l'APE et aux mairies de Gignac, Nadaillac et Estivals. Merci !

Les élèves et les maîtresses vous souhaitent une bonne année 2025 !

L'école de Gignac

L'année dernière, notre projet était de comprendre comment préserver notre planète. Pour cela nous avons étudié la croissance des plantes, l'importance et le rôle des insectes. Pour cela nous avons eu l'intervention d'un apiculteur, M. Freyssenge qui nous a permis de voir le rôle des abeilles et leur organisation dans la ruche. Nous avons compris le rôle majeur des abeilles pour la biodiversité de la flore.

Nous avons travaillé sur le tri et les différents avec l'aide d'une malle créée par le SYDED. Nous avons ensuite mis en place des poubelles dans les classes pour faire attention aux objets qui se recyclent ou non. Nous avons eu également l'intervention de la LPO pour comprendre comment prendre soin des oiseaux l'hiver et fabriquer des boules de graisse avec de la margarine Bio et des graines.

Nous avons ensuite visité le jardin de Colette et participé à des ateliers toujours en lien avec le tri et la protection des insectes.

Enfin, notre spectacle de fin d'année était tourné sur la planète.

Les élèves pourront être acteurs pour prendre soin de notre planète !



Le Comité Des Fêtes vous souhaite une excellente année 2025 !

Depuis Septembre 2024, Dorian a repris les rênes du bureau du Comité. Un événement à souligner qui montre l'implication des jeunes dans notre village ! Toujours accompagné de nos "anciens" pour guider et partager leurs expériences !

Nous avons pu nous réunir en Novembre pour notre soirée Beaujolais, où toutes les générations ont pu se retrouver pour danser jusqu'au bout de la nuit !



Le deuxième marché de Noël était encore une réussite. Malgré un froid glacial, les visiteurs étaient au rendez-vous ! Nous avons pu récolter 555 € au profit du téléthon avec la vente de sandwiches et frites.

Nous sommes en pleine préparation pour notre incontournable fête du village. Un défi relevé haut la main par nos jeunes l'année dernière. Un week-end festif, convivial et familial !

La fête du stade en juillet fut un événement qui a marqué les esprits tant par le regroupement des associations de Nadaillac (Bien vivre à Nadaillac et la Société de Chasse), tant par son succès ! Un après-midi sportif qui a été très apprécié et avec un repas copieux pour clôturer la journée.

Et pour terminer cette saison et remercier l'implication de tous nos bénévoles, nous avons partagé une journée détente à Nature Evasion avec restauration O marronnier de Nadaillac !

La porte reste ouverte pour rejoindre notre grande famille qui compte une trentaine de membres ! Gardez en tête que sans bénévoles, tous ces événements ne seraient possibles !

Encore MERCI à tous !



Les aubades



Exposition de matériels anciens



Les vainqueurs du tournoi de Molky



Fête du stade et son tournoi de rugby



La fête



Après l'effort, le réconfort

Société de chasse



L'année 2024 a été riche en émotions et en belles réussites pour notre société. Nous garderons en mémoire le prélèvement exceptionnel au mois de novembre d'un sanglier de 150 kg, un record sur notre commune. À cela s'ajoutent les prélèvements réalisés au cours de la saison : une trentaine de sangliers, une quarantaine de chevreuils, et quatre cervidés. Côté petit gibier, les nouvelles sont encourageantes : la bécasse se porte bien, et nous observons avec plaisir un léger retour du lièvre, ce qui réjouit nos chasseurs.

Un des points forts de notre société est la diversité de notre équipe, composée d'hommes, de femmes et de personnes de tout âge. Cette richesse humaine reflète nos valeurs de partage, de solidarité et d'ouverture, et contribue à la convivialité qui nous caractérise.

Nous avons d'ailleurs partagé des moments conviviaux à travers la chasse et les repas que nous avons organisés, des événements toujours très attendus pour renforcer les liens entre nos membres et les habitants de Nadaillac.

En juillet, notre société a eu le plaisir de s'allier avec les autres associations de la commune pour organiser la Fête du Stade ! Cette collaboration a été une vraie réussite et témoigne de l'entente et de la solidarité qui règnent au sein de Nadaillac. Nous sommes fiers de contribuer, aux côtés du Comité des Fêtes et de Bien Vivre à Nadaillac, à faire vivre notre village et à renforcer son dynamisme.

Pour l'année 2025, nous continuerons à partager notre passion dans le respect de la nature et de ses usagers. Nous vous invitons à nous rejoindre pour nos prochains repas et événements, toujours organisés dans la joie et la bonne humeur.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'amitié, de la solidarité et des beaux moments partagés !

**Meilleurs vœux à toutes et à tous
La Société de Chasse de Nadaillac**

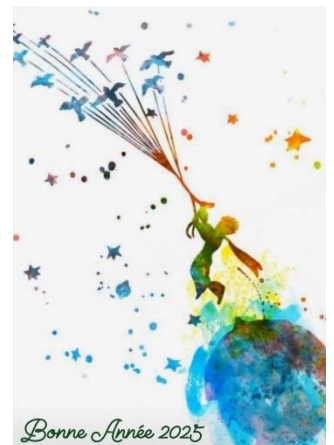
Sophrologie

L'association Le Chemin vers Soi et Nadine VEYSSET FARGUES vous souhaite une année 2025 remplie de rires, d'amour, de sérénité, et toutes les belles choses que la vie a à offrir !

J'en profite pour vous informer qu'au 30 juin prochain, je cesserai mon activité de sophrologue pour une retraite bien méritée. Je voudrai remercier toutes les personnes qui participent ou ont participé aux séances de sophrologie depuis 2014.... je les remercie infiniment pour la confiance qu'elles m'ont accordée.

Mais il est encore temps de nous rejoindre le mercredi à 18h15 à la bibliothèque, si vous souhaitez apprendre à mieux gérer vos émotions, à gagner en confiance et en sérénité....

Renseignements au 06 81 18 55 88



Fitness



Stéphanie, coach professionnel, vous attend les lundis de 19h00 à 20h00 pour les cours de pilâtes et de 20h00 à 21h00 pour le fitness, les mercredis de 9h00 à 10h30 pour les cours de pilâtes avec une petite nouveauté de 9h00 à 9h30 : danse en ligne (madison, chacha etc...) Renseignements au 06.16.14.33.70





Association des Parents d'Élèves des Écoles de Gignac et Nadaillac

« PARCE L'ÉCOLE DANS UN VILLAGE EST BIEN PLUS QU'UN SERVICE PUBLIC C'EST UN FACTEUR
DE VIE ET DE PARTAGE »

L'Association regroupe une quinzaine de membres actifs qui œuvrent tout au long de l'année pour apporter un soutien à l'école et aux projets pédagogiques portés par les enseignantes.

Notre objectif est de rendre le RPI attractif et proposer des animations tout au long de l'année pour apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de nos écoles. L'association fédère les familles autour de ces différentes actions.

Le vendredi 20 septembre 2024, l'APE s'est réuni en assemblée générale pour élire les membres du bureau pour l'année scolaire 2024/2025.

Nouveau bureau

Présidente : Céline Soulier

Vice-présidents : Jimmy Rousseau et Renaud Racine

Secrétaire : Audrey Tafalla / Vice-secrétaire : Anaïs Hesnault

Trésorière : Sandra Clérat / Vice-trésorière : Gaëlle Thomas

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'association a financé en partie ou en totalité la matinée de Noël, des transports en bus notamment les sorties piscine, le carnaval, le spectacle de fin d'année ... la sortie aux jardins de Colette, la rencontre avec l'apiculteur mais aussi le voyage scolaire... Soit plus de 10 000€ de dépenses entièrement financées par les animations organisées tout au long de l'année.

Les projets pour 2024 ont été nombreux : la soirée loto et casse-croûte campagnard en mars, la vente de saucissons, le vide ta chambre en juin (buvette, vente de pizzas au feu de bois au moulin de Gignac qui a malheureusement dû être annulée).

Et pour clôturer l'année scolaire la fête de l'école (tapas, buvette, spectacle des enfants...), qui a eu lieu le vendredi 28 juin 2024.



La nouvelle année scolaire a commencé sur le même rythme par la conception de torchons personnalisés avec les dessins des enfants puis la traditionnelle vente des chocolats en novembre et la vente des sapins en décembre.



La participation au marché de Noël de Nadaillac. Nous avons invité le père Noël. Les enfants ont pu être photographiés avec lui !!

Le père Noël est revenu pour nous le vendredi 20 décembre 2024 pour distribuer cadeaux et bonbons aux enfants lors de la matinée de Noël organisée à Nadaillac. Après avoir profité d'une collation, les écoliers ont assisté à un magnifique spectacle : Casse-Noisette et la princesse de Noël !




2025 sera également riche en événements avec :

Le loto en préparation pour le 8 mars, ainsi que le vide ta chambre du Moulin de Gignac le 18 mai et le spectacle de fin d'année le vendredi 20 juin à Nadaillac.

**AUTANT D'ACTIVITÉS ET ANIMATIONS QUI CONTRIBUENT À RASSEMBLER LES GENS ET
FAIRE VIVRE NOTRE ÉCOLE ET NOS VILLAGES.**

Merci aux enseignantes, aux municipalités et aux habitants de nos communes pour leur soutien et leur collaboration. Vous souhaitez des renseignements ? Vous aimeriez soumettre des idées ?

Rejoignez-nous ou contactez-nous : apegignacnadaillac@hotmail.fr ou au 06 58 17 56 80

Suivez nos aventures sur notre page  APE-Gignac-Nadaillac-Estivals.

On compte sur vous ! À très bientôt !



Bien Vivre à Nadaillac en 2024

Rétrospective 2024

En 2024, Bien Vivre à Nadaillac a offert à ses adhérents de nombreux moments festifs et amicaux.

C'est ainsi qu'après avoir fêté les Rois, ils se sont souvent retrouvés le jeudi pour le **goûter** : du *Mardi gras*, du *Printemps* ou, en septembre après les vacances, des *Retrouvailles*, tout simplement pour échanger, jouer aux cartes ou autres jeux de société... De même, un jeudi (encore !) du mois d'avril, à la salle des fêtes, ils ont mis en commun les desserts préparés pour un pique-nique tiré du sac.

Ils sont aussi « **sortis** », par deux fois au Palio à Boulazac : en mars, pour assister au spectacle « *Chants et danses de l'Arménie* » et, en avril, à la comédie musicale « *West Side Story* ».

En septembre, certains sont allés à la guinguette « *Chez Oliv* » pour un repas- spectacle dansant animé par Olivier Vila et son orchestre.

Le 2 mai, Bien Vivre à Nadaillac est parti pour Brantôme à la découverte de « *La Venise verte du Périgord* » avec, le matin, la visite de l'abbaye, mais, l'après-midi, la croisière prévue sur La Dronne dut être annulée, la rivière n'étant pas navigable ce jour-là ! Elle fut heureusement remplacée par la visite très intéressante du château de Bourdeille.

Fin juin, c'est à l'*Auberge des Martres*, plus proche, qu'une quarantaine d'adhérents ont partagé un excellent repas dont le menu a fait l'unanimité.

Notre association a aussi participé à la vie de la commune.



B.V.N. s'est investie, comme chaque année, dans l'opération « *Des tulipes contre le cancer* » par la vente de 75 bouquets. Et dès le mois de mai, au cours d'ateliers, le jeudi toujours (!), une dizaine d'adhérentes ont confectionné pour Octobre rose divers petits objets qui ont été vendus lors de la Ronde des villages au profit de la Ligue ; par contre, la décoration du bourg prévue depuis longtemps n'a pu correctement se faire, la commune étant affectée à cette période par de nombreux décès.

Le 20 juillet, B.V.N. s'est réunie aux Chasseurs et au Comité des fêtes pour la première « *fête du stade* » pour offrir aux Nadaillacois un après-midi sportif suivi d'une soirée festive : tous espèrent recommencer cette année...

Au marché de Noël, l'Association a préparé le vin chaud et le chocolat pour le stand de l'APE qui a remercié ses adhérents en les invitant au spectacle qu'elle offrait aux enfants de l'école.



Enfin, le 12 décembre, un jeudi bien sûr (!), quelques 57 membres de Bien Vivre à Nadaillac se sont réunis pour la dernière fois de l'année autour d'une table superbement décorée pour le *traditionnel repas de Noël* toujours aussi apprécié.

Ils se sont donnés **rendez-vous** pour l'Assemblée générale, où sera présenté, ils en sont sûrs, un calendrier 2025 des activités et sorties de Bien Vivre à Nadaillac aussi dense que celui de 2024...



Mémoire & Patrimoine du Pays Salignacois en Pays de Fénelon (MPSPF)

Principales actions de Mémoire et Patrimoine en Pays de Fénelon (MPPF) en 2024

Le 15 juin, des membres de MPPF avec élus et jayacois ont nettoyé les sites de la fontaine du Burg et du lavoir du Rieux, puis restauré un muret à la croix des Endrivès. A la mi-journée, tous se sont retrouvés pour savourer la traditionnelle mique.



Fin juin, la section OC s'est retrouvée à Cantegrel, chez Cathy et Bernard Bouyssonnie, pour visiter leur musée privé retraçant avec fidélité la vie du monde rural. Les participants ont ensuite partagé autour d'un pique-nique leur savoir-faire culinaire, le tout accompagné de "niorles" savoureuses.



En juillet, la journée découverte du patrimoine a connu, comme chaque année, un grand succès. Ont été visités : le moulin fortifié de Cougnaguet, le château de Laval, les églises de Lamothe-Fénelon et de Fajoles, la maison du Piage et son site archéologique, le château de Milhac puis, sur le retour, le nouveau pont de Groléjac faisant le lien entre le Pays de Fénelon et le Pays Bourian.

Le 2 août, la municipalité de Jayac et Madame Anglard, conseillère départementale, ont remis le *prix du terroir* de l'association « Clochers d'Or 24 » à Bernard Gallinato-Contino, pour son ouvrage intitulé « **Un village du Périgord noir d'un siècle à l'autre Jayac (1820-1940)** », publié par MPPF, en présence de Patrick Bonnefon, président de l'intercommunalité, et d'un nombreux public.



Le 29 septembre, toutes les équipes qui ont œuvré à la réalisation des parcours de découverte, lauréats du budget participatif de la Dordogne, se sont retrouvées pour découvrir l'ensemble des réalisations, procéder aux ultimes vérifications et partager un repas amical. Au total cinquante panneaux explicatifs sont disposés au cœur des villages d'Archignac, Eybènes, Eyvignes, Jayac, Nadaillac et Paulin.

Le 26 octobre, cérémonie d'inauguration de ces circuits de découverte à Nadaillac où le projet « Nadaillac pas à pas » avait été à l'origine de l'idée de ces panneaux.

La cérémonie a débuté avec la chorale de Salignac « La clé des chants », sous la direction de Pascale Armand : un concert très apprécié pour la justesse et la qualité de ses interprétations et qui s'est terminé par la chanson « **Le Temps des gabariers** ». Daniel Chavarroche, le conteur occitan, a ensuite pris le relais avec un conte spécialement écrit pour la circonstance, centré sur la truffe, amusant et nostalgique, sur une famille fictive de Nadaillac.

En introduction de l'inauguration officielle, Claude Latour, co-président de MPPF, a présenté la genèse du projet, expliqué le poids des travaux réalisés et remercié l'ensemble des acteurs du projet et les partenaires financiers.

Jean-Claude Veyssière, maire de Nadaillac, s'est exprimé au nom de l'ensemble des municipalités concernées. Il a fait part de sa fierté d'avoir contribué à cette entreprise et a vivement remercié les bénévoles de MPPF pour leur persévérance.



Patrick Bonnefon, président de la communauté de communes, a souligné combien la mise en place de ces panneaux s'inspirait parfaitement de « l'A.D.N. » du territoire riche en patrimoine, en diversité de paysages et de milieux naturels.

Enfin, Germinal Peiro, président du Conseil départemental, accompagné de Régine Anglard, conseillère départementale, a donné des précisions sur l'esprit du budget participatif, destiné à demander l'avis des habitants pour des projets à caractère collectif, et rappelé l'intérêt de ces actions pour le développement et l'attractivité du département.

Les élus ont ensuite coupé le ruban inaugural devant le panneau central de Nadaillac, point de départ du circuit de découverte, et parcouru les rues du village sous la conduite de Martine Cessac, pour découvrir quelques panneaux en une visite écourtée par la pluie battante.

Ils ont ensuite partagé avec tous les invités le copieux buffet proposé par les membres de l'association et les municipalités. La soirée s'est poursuivie par un bal trad animé par le groupe musical de l'ASCO (Atelier sarladais de culture occitane), et terminée par le traditionnel tourin.

Cette manifestation très réussie a rempli de satisfaction les organisateurs et acteurs du projet, en raison de la reconnaissance, par les autorités et par le nombreux public, du travail accompli.

« Ce 26 octobre, l'inauguration des circuits de découverte à Nadaillac a marqué l'aboutissement de plusieurs mois d'un travail souvent intense, parfois semé de doutes, mais toujours passionnant. C'est grâce à l'implication constante de Mémoire et Patrimoine en Pays de Fénelon, depuis la conception du projet jusqu'à l'implantation de 50 panneaux explicatifs dans 6 villages, qu'il a pu être mené à bien. Mais si notre village s'est enrichi de ce circuit de découverte de son histoire, de son patrimoine et de son passé ancien ou plus récent, c'est aussi grâce à vous, habitants de Nadaillac qui déjà, par vos votes, aviez largement contribué à son succès au Budget participatif : la municipalité, aux côtés de MPPF depuis le début, les employés communaux, souvent sollicités pour des demandes parfois exigeantes, vous tous qui avez témoigné ou fait appel à vos souvenirs, vous qui, par votre aide, avez contribué à la réussite de l'inauguration...

Un grand merci à vous tous, Nadaillacois »
Martine Cessac

Prévention des incendies de forêt

SYNTHÈSE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°24-2017-04-05-001

Du 1^{er} Mars au 30 Septembre	
Tout brûlage est interdit	
Du 1^{er} Octobre à fin Février	
Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte,...)
Demande d'autorisation à déposer en mairie	

Les conditions et modalités sont définies dans l'arrêté préfectoral, consultable en mairie ou sur le site www.nadaillac.fr

Débroussaillage aux abords des habitations

3^{ème} département le plus boisé de France, le département de la Dordogne est particulièrement exposé au risque feu de forêt. Le nombre de départ de feux est en constante augmentation. Le syndicat mixte ouvert de Défense Forestière Contre les Incendies (DFCI) œuvre pour le maintien de la filière bois en créant des dessertes des massifs forestiers, ou encore en surveillant les massifs lors des périodes à risques.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur 50 m aux abords des constructions et 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions. Pour les propriétés non soumises à ces obligations, il est néanmoins vivement recommandé de procéder au nettoyage des abords.

Le non-respect de ces obligations peut donner lieu à une amende de 30 € par m² et d'une franchise supplémentaire de 5 000 € en cas de sinistre.

Il est important de vous renseigner en mairie pour connaître les périodes de brûlages soumises, en tout état de cause, à autorisation du Maire.

En 2025, le département de la Dordogne sera équipé de caméras capables de détecter les départs d'incendie dans un rayon de 50 à 60 km ainsi que les feux domestiques. Soyez vigilant !

Communiqué du SIRTOM



Le SIRTOM dispose de 18 déchèteries desservant 157 475 habitants. Pour Nadaillac, il convient de se rendre à Saint Pantaléon de Larche pour y déposer les déchets volumineux ou non collectés. Ce syndicat s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets et collabore avec de nombreux acteurs locaux de réemploi solidaire, ressourceries et recycleries de Nouvelle Aquitaine.

La déchèterie vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La collecte sur Nadaillac a lieu les jeudis (semaines paires pour les bacs jaunes et impaires pour les bacs marrons). Des points de collecte pour le tri (verres – papiers – emballages) sont disposés à différents endroits de la commune. Merci de ne pas y déposer de sacs à ordures ménagères ou autres déchets non collectés au pied des bacs.

Mon Calendrier de collecte



Janvier 2025							Fevrier 2025							Mars 2025							Avril 2025															
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di						
1		1	2	3	4	5									1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19			
2	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
3	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
4	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
5	27	28	29	30	31		9	24	25	26	27	28			13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				

Mai 2025							Juin 2025							Juillet 2025							Aout 2025																								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di															
18				1	2	3	4								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
19	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	27	28	29	30	31																										
20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	29	30	31																												
21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	32	33	34	35	36																										
22	26	27	28	29	30	31	26	23	24	25	26	27	28	29	31	32	33	34	35	36																									

Septembre 2025							Octobre 2025							Novembre 2025							Decembre 2025																						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di													
36	1	2	3	4	5	6	7								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
37	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	44	45	46	47	48																								
38	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	49	50	51	52	1																								
39	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
40	29	30					27	28	29	30	31			44	45	46	47	48																									

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine